

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, Î.O., tenue le 2 septembre 2014, à 20 heures, à la salle municipale, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères : Sylvie DeBlois  
Anne Pichette

Messieurs les conseillers: Yves Lévesque  
Arthur Plumpton  
Bruno Simard  
Marc-Antoine Turcotte

### Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2014.
3. Suites de ces séances.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Démission pompier volontaire.
7. Politique de la répartition des coûts d'entretien des infrastructures ASDPS.
8. Avis de correction de la Régie du bâtiment plate-forme élévatrice
9. Octroi contrat pavage
10. Divers
  - 10.1 Résolution de subvention Marché d'automne 2014 (Fondation F Lamy).
11. Rapport des élus sur les divers comités.
12. Période de questions.
13. Levée ou ajournement de la séance.

\*\*\*\*\*

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

**Sur une proposition de Arthur Plumpton, Appuyée par Anne Pichette, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.**

14-96

#### 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2014.

**Sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Anne Pichette, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères) de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2014.**

14-97

#### 3. Suites de cette séance

#### 4. Correspondance

## 5. Adoption des dépenses

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

**Sur une proposition** de Sylvie DeBlois , **Appuyée par** Yves Lévesque , **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'autoriser le paiement des factures d'août totalisant 109 947.85 \$, ainsi que les comptes à payer au montant de 83 388.64 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille.

## 6. Démission pompier volontaire

Le conseil municipal constate la démission de M. Jean-François Bougie, pompier volontaire.

## 7. Politique de répartition des coûts d'entretien des infrastructures ASDPS

Une correspondance sera transmise à l'organisme.

## 8. Avis de correction de la Régie du bâtiment plate-forme élévatrice.

Une demande de prolongation sera déposée auprès de la Régie du bâtiment.

## 9. Octroi contrat pavage

**Attendu que** le conseil municipal a pris connaissance de 3 soumissions reçues suite aux demandes de soumissions sur invitation.

**Attendu que** la directrice générale / secrétaire trésorière a procédé à l'analyse des trois (3) soumissions.

Groupe Macadam	48 256.32
Construction & Pavage Portneuf	65 353.17
P.E. Pageau	40 079.72

**Attendu que** toutes les soumissions étaient conformes aux exigences du devis.

**En conséquence sur une proposition** de Bruno Simard, **Appuyée par** Marc- Antoine Turcotte, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)**, d'accorder le contrat à : P.E. Pageau au montant de 40 079.72 \$ . Les travaux étant inscrits à la programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013.

## 10. Divers

### 10.1 Demande de subvention Marché d'automne 2014 (Fondation F Lamy).

**Attendu que** la municipalité de Sainte-Famille, est partenaire avec la Fondation F Lamy de l'évènement , « *La fête des Récoltes* » Marché d'automne 2014.

**Attendu que** l'évènement Marché d'automne se veut un lieu de rassemblement pour la population locale, ainsi que pour les visiteurs de l'extérieur afin de célébrer la fête de la moisson ainsi que le fruit emblématique de Saint-Famille « la pomme ».

14-100

**Sur une proposition de** Sylvie DeBlois, appuyée par Anne Pichette, **il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** que la municipalité de Sainte-Famille, accepte de payer les coûts de location du chapiteau, pour la Fête des récoltes qui se tiendra en octobre prochain. Le montant de location étant de 1 391.96 \$.

#### **11. Rapport des élus sur les divers comités.**

#### **12. Période de questions**

#### **13. Levée de la séance**

14-101

**Sur une proposition de** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 9h 35.

---

Sylvie Beaulieu g.m.a.  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

---

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.